- Accueil >
- Actualités >
- Archives 2023 >
- Temps orageux avec peu d'éclaircies

Temps orageux avec peu d'éclaircies

Catégorie

Actualité

Publication

23/03/2023

Temps orageux avec peu d'éclaircies

Par les temps qui courent, il faudrait presque prévoir une rubrique de météo sociale sur Gondola, avec ses avis de haute pression ou ses coups de tonnerre, relater chaque arrêt de travail dans les centres logistiques à Zellik ou en magasins.

Mais est-ce vraiment nécessaire, à partir du moment où on a admis l'hypothèse d'un conflit inscrit dans la durée ? Le bulletin du jour ne serait de toute façon pas au beau fixe. L'horizon serait toutefois plus dégagé au nord qu'au sud du pays : 63 des 66 Delhaize intégrés ayant ouvert leur portes aujourd'hui sont flamands. A l'exception de 3 magasins wallons, tous les points de ventes du sud du pays et de Bruxelles étaient fermés. C'est ce qu'on appelle des climats très contrastés.

A ceux qui s'imagineraient que la tempête chez Delhaize a étouffé le coup de grain chez Intermarché-by-Mestdagh, voici un démenti : 300 collaborateurs de Mestdagh et de Delhaize ont mené ce jeudi une action commune devant le siège de Mestdagh en vue du conseil d'entreprise extraordinaire prévu à 10h30, sous le slogan "Mestdagh - Delhaize, même combat". Et puis désormais, c'est le politique qui s'en mêle, avec un projet de loi déposé par le PS, et qui a plus de chance de lui permettre d'affirmer son positionnement face à l'électeur que de recueillir une majorité au parlement.

Quelle issue à cette crise, et quand ? On n'osera pas un pronostic : dans cette actualité comme en météo, les prévisions n'ont d'autre horizon que le court terme. Sur le sort et les conditions des collaborateurs des magasins concernés, un dialogue et des solutions seraient possibles, suivant la solidité des garanties de maintien offertes. Sur le principe même du modèle du commerce indépendant, c'est exclu. Non, quoi qu'en dise le PS, les collaborateurs des magasins franchisés comptant moins de 50 salariés ne seront pas représentés

par une délégation syndicale. La proposition de loi a au moins cet intérêt : elle illustre l'opposition de doctrines que représente ce conflit. Au-delà même du sort des salariés concernés chez Delhaize et Mestdagh, qui pourrait être bétonné par une négociation constructive, c'est la question du rôle encore laissé aux syndicats dans une large part du commerce belge qui se joue. Ca ne contribue pas à éloigner l'orage...

Retour aux actualités